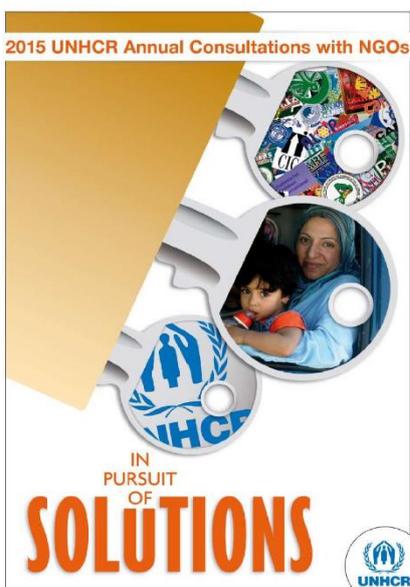
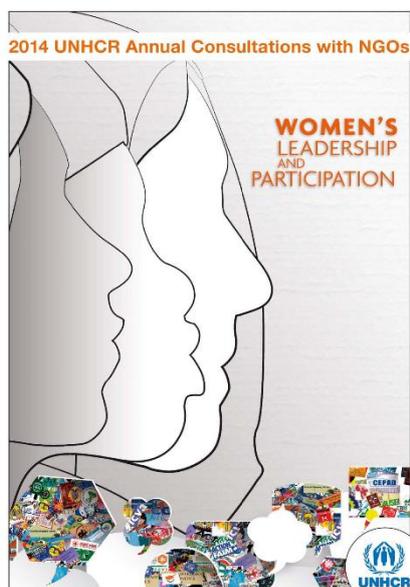
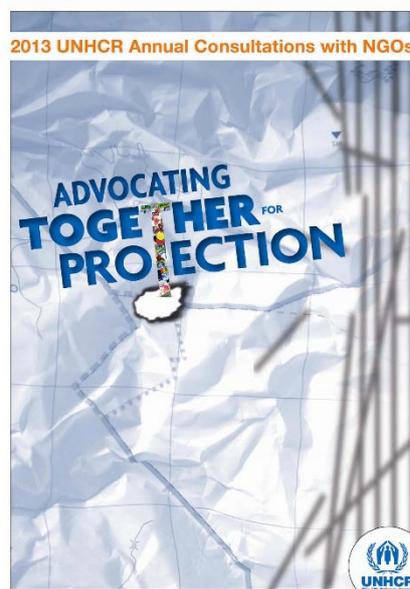
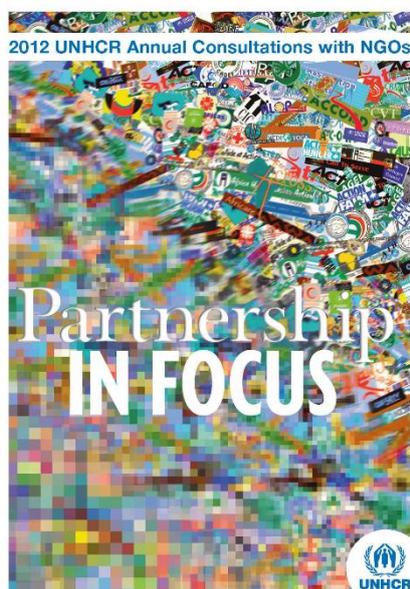


Guide pour les ONG participant aux Consultations annuelles du HCR



*Contenant des informations complémentaires sur le Comité exécutif du HCR, le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, et les Consultations tripartites annuelles sur la réinstallation
Troisième édition*

Préparé par la Section du partenariat et ICVA

Sommaire

Remerciements.....	4
Comment envoyer des commentaires sur le guide	4
À propos.....	5
Introduction	5
Comment ce guide peut-il vous aider ?.....	5
Pourquoi devriez-vous participer ?.....	5
Comment maximiser votre participation ?.....	6
Comment participer sans se rendre physiquement aux réunions ?.....	6
UNHCR : Qui sommes-nous ?	7
UNHCR : Que faisons-nous ?.....	7
ICVA : Qui sommes-nous ?.....	8
ICVA : Que faisons-nous ?.....	8
Les Consultations annuelles du HCR avec les ONG	9
Introduction	9
Qui planifie et organise les Consultations annuelles ?	9
Où et quand se tiennent les Consultations ?	9
Qui participe aux Consultations ?.....	10
Critères de participation	10
Comment s'inscrire aux Consultations ?	10
La veille des Consultations	11
Séance d'orientation d'ICVA pour les modérateurs et les preneurs de notes.....	11
Le premier jour des Consultations.....	12
Que se passe-t-il durant les Consultations annuelles ?	12
Séances régionales.....	12
Séances thématiques	13
Séances « Food for Thought »	13
Participer aux Consultations annuelles en tant que modérateur, paneliste ou rapporteur.....	14
Le rôle du Rapporteur des ONG.....	14
Le rôle des modérateurs	14
Le rôle des panélistes	15
Le rôle des participants aux Consultations annuelles.....	15
Participer aux Consultations annuelles en tant que public.....	16
Où vous asseyez-vous ?.....	17
Langues – interprétation et traduction des documents.....	17
Comment poser une question ?	18
Médias sociaux.....	18
Comment pouvez-vous vous impliquer en utilisant les médias sociaux ?.....	19
Où trouver les documents clés ?.....	19
Comment se faire des contacts et organiser des réunions informelles ?.....	20
Participer aux séances « Food for Thought ».....	20
Après les Consultations	20
Le Comité exécutif du HCR.....	22
Qu'est-ce que l'ExCom?.....	22

Qui participe à la réunion annuelle du Comité exécutif ?	22
Que se passe-t-il durant l'ExCom ?.....	22
Participer à la réunion annuelle du Comité exécutif.....	24
L'Attribution des sièges à la réunion annuelle de l'ExCom	24
Interprétation et documentation.....	25
Évènements en marge	25
Est-ce que les ONG peuvent organiser des réunions informelles ?.....	25
La participation des ONG	25
Où trouver les documents clés ?.....	26
Réseauter.....	26
Participer à la réunion de l'ExCom en tant qu'ONG membre d'une délégation gouvernementale.....	27
Le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection.....	29
Qu'est-ce que le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection ?	29
Qui participe au Dialogue ?	30
Un dialogue franc et ouvert.....	30
Pour aller plus loin:.....	30
Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation	31
Que sont les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation ?.....	31
Comment est-ce que les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation sont organisées ?.....	31
Qui participe aux Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation ?	32
Se loger et se déplacer à Genève.....	33
Comment se déplacer ?.....	33
Hébergement.....	34

Remerciements

La première version de ce guide a été réalisée en 2008 conjointement par James Thomson, « Director of Policy and Advocacy », Act for Peace, National Council of Churches in Australia et Eileen Pittaway, « Director », Centre for Refugee Research, University of New South Wales, afin de renforcer et maximiser la participation des ONG dans le processus de consultation et de prise de décision du HCR.

Le guide a été mis à jour en avril 2017 par la Section du partenariat du HCR et par le Conseil International des Agences Bénévoles (ICVA en anglais).

Comment envoyer des commentaires sur le guide

Le guide est destiné à être un « document vivant » et sera régulièrement mis à jour. Nous serions très reconnaissants de recevoir vos réflexions sur le guide et son utilité.

Vous pouvez envoyer vos **commentaires** à ICVA (secretariat@icvanetwork.org) et à la Section du partenariat (interagency@unhcr.org) par e-mail.

Le guide est disponible sur les sites Internet du HCR et d'ICVA: www.unhcr.org/ngo-consultations et <https://icvanetwork.org/>

À propos

Introduction

Ce guide vise à fournir des informations et des conseils utiles pour maximiser votre participation et vos possibilités d'engagement dans les Consultations et d'autres événements clés auxquels vous pourrez assister directement ou indirectement, comme le Comité exécutif (ExCom), le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection et les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation (ATCR).

Comment ce guide peut-il vous aider ?

- En améliorant votre connaissance et votre compréhension des Consultations annuelles du HCR avec les ONG, du Comité exécutif – ExCom - (y compris sur la session plénière annuelle et les sessions des comités permanents), le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection et des Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation.
- En expliquant le rôle et la fonction de ces réunions, comment elles sont organisées et quelles sont vos opportunités d'y prendre part.
- En vous renvoyant à d'autres sources d'informations plus détaillées et à des organisations qui vous aideront à participer à ces réunions, comme la Section du partenariat au HCR et ICVA.
- En vous donnant des conseils pratiques sur comment préparer, établir une stratégie et chercher des conseils pour retirer un maximum de votre participation aux Consultations annuelles.

Pourquoi devriez-vous participer ?

- Pour mettre en avant les besoins de protection et d'assistance des réfugiés, apatrides et personnes déplacées internes, ainsi que les lacunes dans la réponse humanitaire actuelle.
- Pour partager des informations, apprendre à connaître et consulter d'autres ONG.
- Pour influencer les politiques, processus et programmes du HCR.
- Pour sensibiliser le public à des problèmes émergents.
- Pour ensuite rentrer chez vous avec de nouveaux contacts, de meilleures sources d'informations, de nouvelles politiques, des exemples de bonnes pratiques et des ressources utiles pour vous assister dans votre travail.

Comment maximiser votre participation ?

- Organiser des réunions avec le personnel du HCR basé à Genève, y compris les cadres supérieurs, afin de discuter et de mettre l'accent sur certaines questions.
- Faire circuler des documents et rapports en dehors des salles de réunion.
- Rencontrer des personnes travaillant avec des ONG dans des contextes très différents, apprendre d'elles, discuter de problèmes communs et partager les bonnes pratiques.

Comment participer sans se rendre physiquement aux réunions ?

- En rencontrant au préalable d'autres ONG qui seront présentes afin qu'elles mettent en avant vos inquiétudes aux Consultations, et prévoir un débriefing après la réunion.
- En fournissant des informations et mises à jour à temps aux autres ONG et au HCR.
- En suivant la Section du partenariat ([@UNHCRPartners](#)) et ICVA ([@ICVA_Displaced](#), [@ICVATalks](#), [@ICVARefugee](#) et [@ICVANetwork](#)) sur Twitter
- En consultant le blog de la Section du partenariat <http://unhcrngos.tumblr.com/>
- En vous renseignant sur les événements médiatiques organisés par la Section du partenariat et ICVA dans les semaines précédant la consultation : les questions-réponses en direct sur Twitter, les campagnes, les concours, les webinars, etc.
- En regardant en direct la diffusion des sessions plénières d'ouverture et de clôture sur la chaîne YouTube du HCR.
- En diffusant le rapport des Consultations annuelles (disponible en ligne sur le site des Consultations annuelles : <http://unhcr.org/ngo-consultations/>).



UNHCR : Qui sommes-nous ?

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) est une agence de l'ONU dédiée à sauver des vies, protéger les droits et construire un meilleur futur pour les réfugiés, déplacés de force et apatrides.

Le HCR est dirigé par le Haut Commissaire pour les réfugiés. Ce dernier est mandaté par les Nations Unies pour mener et coordonner des actions internationales pour la protection des réfugiés au niveau mondial et trouver une résolution aux problèmes auxquels font face les réfugiés. Le Haut Commissaire veille à ce que chacun puisse exercer son droit de demander l'asile et à trouver refuge dans un autre État, gardant la possibilité de retourner chez eux volontairement, de s'intégrer localement ou de se réinstaller dans un pays tiers.

UNHCR : Que faisons-nous ?

Nous fournissons une aide vitale notamment des abris, de la nourriture et de l'eau, nous aidons à protéger les droits fondamentaux et à trouver des solutions qui garantissent que les gens vivent dans un endroit sûr où ils peuvent construire un avenir meilleur.

Nous nous assurons également que les apatrides puissent bénéficier d'une nationalité.

Pour plus d'informations, visitez le site du HCR: www.unhcr.org



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED
AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION

ICVA : Qui sommes-nous ?

ICVA a été créé en 1962 et est devenu un réseau d'ONG diversifié, opérant au niveau mondial, régional, national et local. ICVA plaide pour une action humanitaire plus effective et fondée sur les principes humanitaires, à travers des actions communes et indépendantes afin d'influencer les politiques et pratiques.

ICVA : Que faisons-nous ?

Nous plaidons pour une action humanitaire fondée sur les principes humanitaires, une meilleure reconnaissance par les États et les organisations internationales du rôle essentiel des ONG et encourageons des partenariats de qualité entre les acteurs humanitaires.

ICVA assure son orientation historique sur les déplacements forcés en travaillant en collaboration avec le HCR pour organiser les Consultations annuelles, et entre autres, en coordonnant la rédaction de déclarations des ONG pour le Comité exécutif, les comités permanents et autres réunions clés.

Pour plus d'informations, consultez www.icvanetwork.org. Une partie de l'information est réservée aux membres du réseau.

Les Consultations annuelles du HCR avec les ONG



Introduction

Les Consultations annuelles du HCR avec les ONG se tiennent depuis un peu plus de 30 ans, et ont considérablement pris de l'importance au fil des années. Elles consistaient avant en une réunion d'une demi-journée pour les ONG avant le Comité exécutif (raison pour laquelle on les appelait souvent « pre-ExCom») et sont maintenant un forum animé de trois jours. Les Consultations annuelles offrent une opportunité aux ONG de soulever des problèmes et de poser des questions, de se créer un réseau et d'échanger avec le HCR et d'autres ONG.

Des informations supplémentaires sont disponibles en ligne sur le site des Consultations (seulement en anglais) : www.unhcr.org/ngo-consultations

Qui planifie et organise les Consultations annuelles ?

La Section du partenariat du HCR et le Conseil International des Agences Bénévoles (ICVA) sont responsables de l'organisation des Consultations annuelles.

Où et quand se tiennent les Consultations ?

La réunion se tient au Centre International de Conférences de Genève (CICG/ICCG) (<http://www.cicg.ch/en/>).

Dates des prochaines Consultations:

Année	Dates	Lieu
2017	14 – 16 juin	CICG/ICCG
2018	Semaine du 25 – 29 juin	CICG/ICCG
2019	Semaine du 1 – 5 juillet	CICG/ICCG

Qui participe aux Consultations ?

En 2016, plus de 500 représentants de 300 organisations différentes de 87 pays différents ont participé aux Consultations. Les participants représentent un large éventail d'ONG, d'organisations internationales et des Nations Unies - y compris le personnel du HCR- des organisations communautaires de réfugiés, des partenaires opérationnels du HCR, des groupes de défense des droits de l'Homme, et des agences humanitaires.

Au cours des dernières années, le nombre de réfugiés participant à l'évènement a fortement augmenté et ces derniers apportent de précieux témoignages et connaissances. Parmi les participants se trouvent des ONG locales, nationales, communautaires, et internationales. Bien que les Consultations se passent exclusivement entre le HCR et les ONG, les délégués d'État (représentants du gouvernement) sont invités à assister à la séance plénière de clôture.

Critères de participation

Les ONG désirant participer aux Consultations annuelles doivent s'enregistrer en ligne. Leur candidature doit ensuite être validée par la Section du partenariat. Les participants doivent satisfaire au moins l'un des critères suivants :

- **Être membre d'ICVA** (International Council of Voluntary Agencies) - pour en savoir plus, merci de vous référer à <https://icvanetwork.org/>;
- **Détenir le Statut consultatif auprès de l'ECOSOC** (Economic and Social Council) avec un intérêt démontré pour les personnes relevant de la compétence du HCR et dont l'expertise et le domaine de travail sont pertinents avec au moins l'une des sessions et en particulier avec le thème général. Pour plus d'informations, merci de consulter le site <http://esango.un.org/civilsociety>
- **Être partenaire de mise en œuvre** du HCR en 2016/2017;
- **Être partenaire opérationnel** du HCR (obligatoire : une recommandation écrite doit vous être fournie par la Délégation du HCR concernée et doit être envoyée à la Section du partenariat, interagency@unhcr.org)

Comment s'inscrire aux Consultations ?

L'inscription en ligne ouvre généralement en février. La Section du partenariat envoie une invitation, ainsi que toute les informations utiles (dont le nom d'utilisateur et le mot de passe pour s'enregistrer en ligne) par e-mail à tous les

participants potentiels au moins quatre mois avant la réunion. La même documentation est disponible en ligne, sur le site des Consultations annuelles : <http://unhcr.org/ngo-consultations/>.

Vous devez remplir le formulaire d'inscription en ligne et envoyer une lettre de créance de votre organisation à la Section du partenariat. Il vous sera aussi demandé de fournir des informations sur votre poste et le travail de votre organisation. Cette démarche vise à mieux connaître les ONG qui participent aux Consultations annuelles et recueillir des informations à jour. Une liste provisoire des participants est mise en ligne avant la réunion et une liste finale est publiée peu après sur le site des Consultations.

L'inscription en ligne est requise pour obtenir une accréditation temporaire de l'ONU, donnant accès au HCR, au Palais des Nations et au CICG durant votre séjour.

Si vous avez besoin d'un visa pour la Suisse, vous devez faire les démarches avant votre départ. Si vous avez besoin d'aide, la **Section du partenariat** pourra vous assister.

Pour satisfaire les stricts critères de sécurité, vous devez vous assurer que le nom sur votre formulaire d'enregistrement et lettre de créance est exactement le même que sur votre passeport. Pensez à prendre votre passeport et une copie de votre formulaire d'enregistrement avec vous quand vous récupérez votre badge. Les personnes avec une accréditation permanente de l'ONU doivent quand même s'enregistrer et envoyer une lettre de créance.

La veille des Consultations

Si vous arrivez à Genève la veille des Consultations, **vous pouvez récupérer votre badge temporaire à l'entrée du HCR, Rue de Montbrillant, 94, de 14h à 17h.**

Rappelez-vous que pour récupérer votre badge, vous devrez fournir votre passeport et e-mail confirmant votre enregistrement et/ou lettre d'invitation.

Séance d'orientation d'ICVA pour les modérateurs et les preneurs de notes

Chaque année, la veille du premier jour des Consultations, les modérateurs et les preneurs de notes sont invités au bureau d'ICVA pour une séance de travail. Durant celle-ci, ils font connaissance et se font briefed par le HCR et ICVA à propos de l'agenda et des directives pour la modération et la prise de note. Ils sont informés

des priorités du Rapporteur des ONG pour les trois jours de réunion et posent toutes questions qu'ils pourraient avoir.

Le premier jour des Consultations

Quand vous arriverez au CICG/ICCG le matin du premier jour des Consultations, vous récupèrerez au bureau d'accueil :

- Votre badge temporaire (si vous ne l'avez pas fait la veille),
- Un agenda détaillé,
- Une plaque nominative pour votre organisation. (**Attention:** une seule plaque nominative par organisation sera distribuée au premier participant de l'organisation qui se présentera au bureau d'accueil pour récupérer son badge. Merci de vous coordonner à l'avance avec vos collègues afin d'éviter toute confusion ou incompréhension.)

Les Consultations annuelles sont désormais écoresponsables : aucun autre document ne sera distribué.

Toutes les informations utiles seront disponibles en ligne dans les délais sur le site Internet des Consultations (seulement en anglais) <http://www.unhcr.org/ngo-consultations/>.

Que se passe-t-il durant les Consultations annuelles ?

Les Consultations annuelles débutent avec une séance plénière d'ouverture, suivie de séances thématiques et régionales concurrentes, et s'achèvent par une séance plénière de clôture le dernier jour. Les séances thématiques et régionales sont complétées par des séances appelées « Food for Thought » qui se tiennent avant ou après le programme normal ou pendant les pauses déjeuners.

Un résumé de l'agenda ainsi qu'un programme détaillé des réunions sont publiés à l'avance sur le site des Consultations <http://www.unhcr.org/ngo-consultations>.

Séances régionales

- Chacun des cinq bureaux régionaux du HCR (Afrique, Amériques, Asie et Pacifique, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord) ont une session, qui se divise généralement en deux parties.
- Dans un premier temps, les directeurs des différents bureaux exposent brièvement les priorités et les défis qu'ils rencontrent dans leur région et laissent ensuite la parole aux participants souhaitant faire des commentaires ou poser des questions. La seconde partie de la session se concentre plus spécifiquement sur le thème des Consultations.

Séances thématiques

Les sujets des séances thématiques sont proposés plusieurs mois à l'avance des Consultations, aussi bien par le HCR que par des ONG, et sont sélectionnés conjointement par ICVA et la Section du partenariat, conformément au thème général et aux objectifs de la séance. La séance est ensuite co-organisée par le HCR et les ONG qui décident du format, des panelistes et du modérateur.

Séances « Food for Thought »

Les séances « Food for Thought » sont organisées afin d'aborder des sujets qui ne sont pas couverts par les séances régionales ou thématiques. Les ONG qui souhaitent organiser une séance « Food for Thought » doivent en faire la demande auprès de la Section du partenariat et ICVA, au plus tard au mois de novembre de l'année précédente.

Nota bene: Toutes les requêtes de « Food for Thought » ne pourront être accommodées. Les demandes arrivant tôt, l'intérêt du sujet, et les thèmes n'ayant pas été abordés au cours des années précédentes sont des critères déterminants pour sélectionner les séances « Food for Thought ».

Participer aux Consultations annuelles en tant que modérateur, paneliste ou rapporteur

Le rôle du Rapporteur des ONG

Chaque année, le représentant d'une ONG est sélectionné, bien à l'avant les Consultations annuelles, afin d'être le rapporteur de la réunion. Le rôle principal du rapporteur est de rendre compte des trois jours de réunion au cours de la séance plénière de clôture, mettant en évidence les principaux développements, les recommandations et les questions importantes qui ont émergé dans les différentes discussions et qui doivent être pris en compte. Un rapport écrit sera également finalisé et partagé avec les participants quelques semaines plus tard.

En octobre, le rapporteur partagera aussi les résultats et recommandations auprès des États membres lors de la réunion du Comité exécutif (ExCom).

Le rôle des modérateurs

Le rôle principal des modérateurs est de **stimuler les échanges et le dialogue entre les participants** avec un style de modération actif et **une bonne gestion de la durée des interventions afin d'assurer assez de temps pour les questions-réponses**. Avec l'introduction des médias sociaux, les modérateurs sont aussi responsables de contrôler Twitter afin de voir s'il y a des questions de participants non présents. **Rappelez-vous d'informer les participants sur l'importance de remplir les formulaires d'évaluation.**

Tip ! Une bonne gestion du temps et une modération active comptent pour moitié dans le succès d'une session 😊

Le rôle des panélistes

Il est rappelé aux panélistes que le but de la session est de donner le ton de la discussion et de favoriser un échange d'opinions, de vues, de questions-réponses animé avec et par les participants.

Les panélistes sont encouragés à :

- Ne pas dépasser le temps alloué de 7 minutes ;
- Utiliser une méthodologie interactive (faire participer l'audience, ouvrir la discussion, montrer de courtes vidéos) et éviter autant que possible les présentations PowerPoint ;
- Éviter de se placer en donneur de leçons ou de mettre en avant ses propres projets (à moins que cela soit utile au débat général);
- Favoriser une intervention qui propose des idées, des solutions et une voie à suivre, et qui stimule la discussion et le débat avec le public ;
- Envoyer une copie de leur présentation à l'avance à la Section du partenariat afin qu'elle soit partagée avec les interprètes, facilitant ainsi leur travail.

Tip ! Si vous décidez d'utiliser PowerPoint, respectez la règle des sept : la présentation ne devrait pas faire plus de sept slides, et chaque slide ne devrait pas contenir plus de sept lignes.

Tip ! Évitez de mettre trop de texte sur un slide ou des couleurs qui le rendent difficile à lire.

Tip ! Rappelez-vous que les personnes assises aux derniers rangs doivent également pouvoir lire votre présentation.

Le rôle des participants aux Consultations annuelles

Votre participation active est fortement encouragée et appréciée, que ce soit en ligne ou en personne.

Participer aux Consultations annuelles en tant que public



La plupart des participants représentent leur organisation et plaident en faveur, ou avec, des réfugiés. Vous devez vous familiariser avec l'agenda et les séances auxquelles vous souhaitez participer avant les Consultations. Par exemple, si vous êtes une ONG africaine et que vous travaillez avec les déplacés internes, vous devriez participer à la séance régionale sur l'Afrique en plus des séances ayant trait aux questions de protection pour les déplacés internes. Les cinq séances régionales se déroulent en parallèle, et plus généralement, il y aura toujours au moins trois séances thématiques se déroulant au même moment.

Au premier abord, les Consultations annuelles peuvent sembler intimidantes car beaucoup de participants semblent déjà se connaître, le langage est souvent très formel et généralement en anglais. Les Consultations sont une grande réunion très animée, avec des séances simultanées et beaucoup d'agitation, et ceci peut parfois être très impressionnant.

Si vous n'êtes pas certain des séances auxquelles participer ou dans quelle direction aller, n'hésitez pas à demander conseil à d'autres participants. Ces derniers sont généralement heureux de vous renseigner, et si vous êtes vraiment perdu, trouvez un membre d'ICVA ou de la Section du partenariat et ils pourront vous orienter dans la bonne direction.

Tip ! Profitez de chaque opportunité – pause-café, déjeuner, après les heures de travail – pour discuter avec d'autres participants. Le café est souvent un bon endroit pour rencontrer des gens, partager des expériences et en apprendre plus.

Où vous asseyez-vous ?

Il n'y a aucune place désignée lors des séances plénières d'ouverture et de clôture des Consultations annuelles. Toutefois en raison d'un espace limité, chaque ONG se voit attribuer un seul siège avec un microphone. Si votre délégation compte plus d'un participant, un seul d'entre vous s'assiéra derrière un micro avec la plaque nominative et le reste de votre délégation s'assiéra derrière lui ou elle.

Comme expliqué précédemment, une plaque nominative par ONG sera distribuée au premier représentant d'une ONG donnée qui arrivera dans la matinée. Les plaques nominatives ne seront utilisées que pour les séances d'ouverture et de clôture (et non pas pour les séances thématiques ou régionales). La personne qui récupère la plaque nominative le premier jour en sera responsable pendant toute la durée de l'évènement (il la récupèrera à l'arrivée le premier jour et la retournera à la réception du CICG le dernier jour, après la séance de clôture).

Tip ! Si vous venez en tant que membre d'une délégation, décidez auparavant qui récupère la plaque nominative, qui s'assied au micro et intervient pendant les séances plénières, etc. afin d'éviter tout malentendu.

Langues – interprétation et traduction des documents.

Suivant la procédure standard de l'ONU, tous les documents officiels du HCR sont fournis en français et en anglais, et sont traduits au besoin dans les autres langues officielles.

Durant toutes les séances, une interprétation simultanée est fournie en **anglais, français, espagnol, et arabe. L'interprétation en russe est également fournie pour les séances d'ouverture et de clôture** ainsi que durant la séance régionale du bureau Europe. Tous les panélistes doivent parler de manière claire, avec un ton mesuré, afin de permettre une interprétation précise.

Les séances thématiques et les « **Food for Thought** » sont seulement interprétées en **anglais, espagnol et français.** Les séances régionales auront également une troisième langue (espagnol pour les Amériques, russe pour l'Europe et arabe pour MENA).

Comment poser une question ?

Si vous avez une question :

- Durant les séances d'ouverture et de clôture : placez simplement votre plaque nominative à la verticale devant vous ;
- Durant les séances régionales et thématiques : levez la main.

Quand le modérateur vous donne la parole, pressez le bouton sur le microphone et une fois que la lumière rouge s'allume, vous pouvez parler. Assurez-vous d'utiliser le micro de manière à être entendu par les participants et par les interprètes. **Commencez votre question en indiquant votre nom et celui de l'organisation que vous représentez.**

Poser une question ou faire un commentaire est une opportunité de taille de soulever une problématique particulière de manière officielle et c'est également l'un des meilleurs moyens de la porter à l'attention des panélistes et du public. Toutefois, nous vous prions de ne pas faire des déclarations trop longues et confuses. Les modérateurs sont chargés de couper une intervention si elle est trop longue afin de permettre une participation aussi large que possible du public.

Tip ! Vos questions doivent être courtes et concises. Ceci aidera les interprètes et assurera une réponse satisfaisante.

Médias sociaux

Les médias sociaux ont été introduits lors des Consultations annuelles de 2014, dans le but d'accroître la visibilité de l'évènement, de développer la participation (non seulement des ONG partenaires, mais aussi potentiellement des réfugiés, d'autres bénéficiaires et des personnes qui ne sont pas en mesure d'assister aux réunions) et de rendre l'évènement plus interactif.

- **Twitter:** Le hashtag consacré à l'évènement est #UNHCRNGOs. Les hashtags permettent de désigner un sujet de conversation ou de participer à une discussion plus large, ils contribuent à la diffusion de l'information sur Twitter et organisent la discussion. Par l'utilisation de hashtags, les autres participants peuvent trouver et lire vos tweets sur des sujets spécifiques en temps réel. Une liste de hashtags spécifiques à chaque session sera disponible en ligne sur les sites web du HCR et d'ICVA avant le début des Consultations annuelles.

- **YouTube:** Les séances d'ouverture et de clôture des Consultations annuelles seront diffusées en direct sur YouTube, et quelques séances thématiques et régionales seront filmées et mises en ligne peu après.

Comment pouvez-vous vous impliquer en utilisant les médias sociaux ?

- Assurez-vous que vos collègues, sur le terrain et au siège, les participants et toute autre personne intéressée ont accès à l'information sur les médias sociaux (hashtags, nom des comptes Twitter, liens pour la diffusion en direct et les horaires, etc.) bien à l'avance et sont informés sur la façon dont ils peuvent participer.
- Connectez-vous afin de suivre les séances en direct et partagez le programme et les liens utiles dans vos réseaux professionnel et privé au moment de leur annonce.
- **Tweetez!** Suivez les comptes [@UNHCRPartners](#), [@ICVANetwork](#), [@ICVA Displaced](#), [@ICVAREfugee](#) et [@ICVATalks](#) et utilisez le hashtag #UNHCRNGOs dans vos tweets pertinents pour les Consultations. Encouragez vos collègues à en faire de même.
- Créez des vidéos, photos et autres médias sur vos projets et partagez les sur le blog des Consultations : <http://unhcrngos.tumblr.com>
- Consultez les Storify à la fin de chaque jour des Consultations <https://storify.com/UNHCRPartners>

Tip ! A tous les utilisateurs de Twitter: ne tweetez pas pour twitter – dans le doute, abstenez-vous ; ne vous engagez pas dans un débat avec d'autres utilisateurs ; n'utilisez pas d'abréviations ou d'argot ; ne critiquez pas directement une présentation ou un panéliste.

Où trouver les documents clés ?

Un agenda détaillé et un résumé seront distribués à chaque participant au moment de l'enregistrement au bureau d'accueil du HCR. Toute autre information utile et documentation est disponible sur le site du HCR pour les Consultations : www.unhcr.org/ngo-consultations. Ici, vous trouverez également tous les documents de travail pour chacune des séances, un plan du CICG/ICCG et du Palais des Nations, une liste des hôtels et des participants, les rapports des Consultations précédentes et d'autres informations utiles.

Si vous souhaitez partager de la documentation de votre organisation avec d'autres participants, vous pouvez :

- Apportez une copie électronique du document afin de le mettre en ligne sur le blog de la Section du partenariat : <http://unhcrngos.tumblr.com/>

- Mettez-le directement en ligne vous-même : <http://unhcrngos.tumblr.com/>
- Envoyez-le à la Section du partenariat (interagency@unhcr.org).

Tip ! N'apportez pas de copie papier de vos documents. La majorité des participants voyagent, comme vous, par avion, et ont une place limitée dans leurs bagages. Utilisez le blog [TUMBLR](#) afin de partager vos documents !

Comment se faire des contacts et organiser des réunions informelles ?

Les ONG sont également encouragées à rencontrer le personnel du HCR de manière informelle pour discuter des questions d'intérêt commun et de partager des informations et des idées. **Si vous souhaitez organiser une réunion avec les membres du personnel du HCR, contactez la section de partenariat.** Ils vous aideront à organiser des réunions avec le personnel du HCR approprié lors de votre séjour à Genève. Vous avez plusieurs opportunités d'identifier les personnes que vous souhaitez rencontrer. La réception du HCR, qui se tient généralement dans la cafétéria du HCR lors du premier soir, donne une bonne occasion de se mêler à son personnel.

Tip ! N'attendez pas que les personnes vous parlent. Présentez-vous, demandez aux personnes d'où elles viennent et pourquoi elles sont aux Consultations – que veulent-elles accomplir ?

Tip ! Pour avoir une meilleure idée de qui participe aux Consultations, consultez la liste des participants qui est disponible en ligne <http://unhcr.org/ngo-consultations/> Ce document vous aidera également à déterminer qui vous voudrez rencontrer.

Participer aux séances « Food for Thought »

En plus des séances formelles des Consultations annuelles, des séances "Food for Thought" sont organisées durant la pause de midi afin d'échanger sur des problématiques qui ne sont pas nécessairement en lien direct avec le thème des Consultations. Il est important de vérifier chaque jour ce qui est au programme sur l'agenda. Les résultats de ces séances sont également inclus dans le rapport final du Rapporteur des ONG délivré au Comité Exécutif (ExCom).

Après les Consultations

Au fil des ans, vos commentaires et suggestions ont façonné les Consultations annuelles, les transformant d'un événement d'une demi-journée en un grand forum de trois jours. **Voilà pourquoi votre avis est important!**

IMPORTANT: Tous les participants aux Consultations annuelles sont priés de remplir un formulaire d'évaluation générale qui est distribué avant la séance de

clôture, et un formulaire d'évaluation par session qui est disponible en ligne après les Consultations (www.unhcr.org/ngoeval)

Le Comité exécutif du HCR

Qu'est-ce que l'ExCom?

Le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire (ExCom) a été formé en 1958 pour conseiller le Haut Commissaire pour les réfugiés dans l'exercice de ses fonctions. L'ExCom se réunit à Genève chaque année pour examiner le programme du HCR et en approuver son budget, donner des conseils sur la protection internationale, et discuter d'un large éventail d'autres questions, en collaboration avec les organisations et les partenaires intergouvernementaux, y compris les organisations non gouvernementales.

Le Comité est dirigé par un « Bureau » composé de quatre membres, élus sur une base annuelle : un Président, deux Vice-Présidents et un Rapporteur. La fonction du Bureau est d'assurer la liaison entre les États membres du Comité exécutif et le HCR, superviser le programme du groupe de travail de l'ExCom, le Comité permanent, et présider les réunions formelles et informelles.

Qui participe à la réunion annuelle du Comité exécutif ?

Participent à la réunion annuelle du Comité exécutif :

- Les États membres du Comité exécutif
- D'autres États membres de l'ONU participant en qualité d'observateurs
- Des organisations intergouvernementales
- Des agences, fonds, programmes et autres bureaux spécialisés de l'ONU
- Des ONG répondant aux critères établis par l'ExCom (à savoir d'accréditation de l'ECOSOC et/ou membres d'ICVA).

Que se passe-t-il durant l'ExCom ?

La réunion débute par une allocution de bienvenue du président du Comité exécutif, suivie d'un aperçu du programme de la semaine. Ceci peut être suivi par un discours prononcé par un invité, après quoi le Haut Commissaire fait sa déclaration de fond et lance le « débat général ». Le débat général, qui dure entre deux et trois jours, donne l'occasion aux participants (membres du Comité exécutif, suivis par d'autres États membres de l'ONU, des organisations intergouvernementales, des organismes des Nations Unies et les ONG) de faire des interventions, en commentant la déclaration du Haut Commissaire, ainsi que les mises à jour régionales préparées par le HCR avant la session. La déclaration des ONG est coordonnée par ICVA. Après le débat général, d'autres questions à

l'ordre du jour comprennent des discussions sur la protection internationale ; les budgets et la gestion financière ; et la surveillance et l'évaluation. Il y a aussi un rapport sur les Consultations annuelles avec les ONG, qui est délivré par le Rapporteur des Consultations annuelles, ainsi que les commentaires du Rapporteur de l'ExCom. Les ONG sont invitées à faire des déclarations sur chaque point de l'ordre du jour.

Participer à la réunion annuelle du Comité exécutif



La réunion annuelle du Comité exécutif est très différente des Consultations annuelles avec les ONG. C'est une réunion formelle de l'organe de gouvernance du HCR qui se compose de 98 États membres. Les ONG participent en tant qu'observateurs, sans pouvoir de décision, et prennent part au débat par des déclarations coordonnées dans le cadre des différents points de l'ordre du jour. La réunion annuelle se tient dans la Salle des Assemblées du Palais des Nations.

L'Attribution des sièges à la réunion annuelle de l'ExCom

L'ExCom étant un organe subsidiaire de l'Assemblée Générale (AG) de l'ONU, l'attribution des sièges se fait selon la règle de l'AG : d'abord les membres du Comité exécutif, puis les États membres des Nations Unies et les observateurs (membres ou non des Nations Unies), les organisations intergouvernementales, les agences et autres organes des Nations Unies, et les ONG. Les ONG participant en tant qu'organe collectif, aucune plaque nominative individuelle n'est distribuée. En revanche, l'ONG désignée pour délivrer l'intervention spécifique à un point de l'ordre du jour s'assied derrière la plaque nominative « NGOs ». Tous les autres représentants des ONG sont invités à prendre place sur les côtés de la Salle des Assemblées, dans une partie de la salle qui leur est réservée.

Interprétation et documentation

Au cours de la réunion du Comité exécutif, la traduction simultanée est prévue dans les six langues de l'ONU - arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol – grâce une oreillette située sur le bureau ou à côté de chaque chaise, un tableau de commande permet de sélectionner la langue souhaitée. Le canal 1 est toujours la langue d'origine. Veuillez noter que l'interprétation lors des réunions parallèles peut varier, mais elle est généralement fournie au minimum dans les deux langues de travail du HCR: l'anglais et le français. La documentation officielle pour la réunion du Comité exécutif est prévue dans les six langues officielles.

Évènements en marge

Au cours de la semaine de l'ExCom, un nombre considérable d'évènements ont lieu en marge du Comité exécutif. Ces derniers se tiennent généralement de 9:00 à 10:00 le matin avant le début de la séance formelle, ou pendant la pause déjeuner entre 13:00 et 15:00. Les ONG sont invitées à y assister, sauf indication contraire, et le HCR encourage leur participation.

Est-ce que les ONG peuvent organiser des réunions informelles ?

La réunion du Comité exécutif offre une occasion précieuse pour les ONG de développer leur réseau et d'organiser des réunions informelles. Elles peuvent se tenir dans les différents cafés en dehors des principales salles de réunion ou, pour les réunions plus formelles, un espace peut être réservé par la Section de partenariat du HCR.

Au cours de la réunion du Comité exécutif, les délégués des États ne devraient normalement pas être abordés, en particulier quand un membre de la délégation parle ou est autrement engagé dans le débat. Si une organisation souhaite prendre contact avec une délégation, il est conseillé d'attendre une pause ou une transition entre les panélistes. Autrement, une note manuscrite peut être transmise à la délégation afin de demander une réunion.

La participation des ONG

Les ONG ne sont pas autorisées à parler individuellement ou poser des questions en dehors d'une intervention coordonnée au cours de la réunion. Collectivement, les ONG sont autorisées à faire une allocution sur chaque point de l'ordre du jour, qui est coordonnée par ICVA. Les ONG veillent à ce que les points clés des Consultations annuelles soient inclus dans leurs interventions au Comité exécutif. Bien que le rôle officiel des ONG dans la réunion soit minime, la possibilité pour les ONG de défendre leurs positions, transmettre des préoccupations clés et entendre les positions des différents gouvernements sur les questions humanitaires est extrêmement précieuse.

Participer à la réunion de l'ExCom est aussi une bonne occasion d'entendre le point de vue du Haut Commissaire sur les défis actuels de la communauté humanitaire et de se familiariser avec les questions de politiques grâce aux interventions des hauts responsables du HCR. Pour tirer le meilleur parti de leur participation, les ONG sont invitées à prendre connaissance de la documentation, qui est mise à disposition avant la réunion, et de préparer une liste de leurs objectifs.

Où trouver les documents clés ?

Les documents de la réunion de l'ExCom sont disponibles en ligne à cette adresse: <http://www.unhcr.org/excom>. Les transcriptions des déclarations peuvent être disposées sur les tables au fond de la salle après avoir été prononcées.

Réseauter

Tip ! Une liste de participants, comprenant les noms et les titres, est mise à disposition de tous les participants. Ceci aidera les ONG à se familiariser avec la composition des délégations, les participants venant des capitales et le personnel basé à Genève.

Tip ! Sachez à qui vous parlez ! Les délégations se distinguent par la couleur de leur badge : marron pour les ONG, rouge ou jaune pour les États (ainsi que pour les ONG participant en tant que membre d'une délégation gouvernementale) et bleu pour le personnel de l'ONU.

Tip ! Une autre occasion importante pour développer votre réseau est la cérémonie de remise de la distinction Nansen, précédée d'une réception, qui se tient traditionnellement le premier soir. Tous les participants à la réunion du Comité exécutif sont invités, et cet événement est une bonne occasion de discuter avec les délégations, poser des questions et apprendre à les connaître.

Participer à la réunion de l'ExCom en tant qu'ONG membre d'une délégation gouvernementale



Quelques gouvernements incluent parfois des représentants d'ONG dans leur délégation (par exemple l'Australie, le Canada, la Finlande ou les États-Unis). Soyez conscients que cette position est différente de celle d'une ONG ayant un statut d'observateur. Le gouvernement mettra en place des protocoles sur le rôle que vous prendrez, et sur ce que vous êtes autorisé à dire et à faire. Vous serez moins libre de parole au cours de la réunion du Comité exécutif que si vous étiez représentant d'une ONG indépendante dans des réunions formelles. Cependant, dans un cadre privé, vous serez en mesure de parler au nom de votre ONG en précisant que vous parlez au nom de votre ONG.

Quels sont les avantages de faire partie d'une délégation gouvernementale ?

- Vous aurez accès à des personnes clés lors de votre séjour à Genève, avec lesquelles vous pourrez construire une relation professionnelle de confiance et vous pourrez également avoir une meilleure compréhension de la manière selon laquelle le gouvernement s'implique dans le travail de l'ExCom.
- Selon l'attitude du gouvernement, vous pourrez être invité à des réunions bilatérales avec d'autres gouvernements et obtenir une occasion de mieux comprendre les points de vue des autres gouvernements, et aussi comment le gouvernement interagit avec ses homologues.

- Vous entendrez inévitablement des informations que vous ne pourriez pas obtenir en tant qu'ONG observatrice, mais vous ne serez pas libre de les partager avec les collègues de votre ONG.

Vous tirez le plus d'avantages à faire partie d'une délégation gouvernementale quand vous pouvez travailler avec d'autres ONG qui ne sont pas limitées par leur appartenance à une délégation. Dans ce cas, vous pouvez partager certaines informations avec les ONG, faire passer des commentaires qui feront éventuellement partie de l'allocution des ONG sur des points de l'ordre du jour, et également récolter des informations de représentants d'ONG afin de poser des questions à votre délégation.

Que vous fassiez partie d'une délégation gouvernementale ou non, vous devriez encourager les gouvernements, en particulier celui de votre pays d'origine, à se réunir pour un déjeuner et/ou une réunion (in)formelle pendant l'ExCom avec les ONG de votre pays présentes. Ces réunions sont très utiles pour les deux parties : pour les gouvernements, il s'agit de comprendre et de mieux connaître les ONG et pour les ONG, de défendre leur positions mais aussi de comprendre les pressions et les restrictions imposées aux gouvernements (et de se rendre compte qu'ils ne sont qu'humains).

Comprendre ce qu'une délégation gouvernementale fait :

Tip ! Demandez au gouvernement une liste complète des réunions auxquelles ils ont l'intention de participer au cours de la semaine.

Tip ! Une fois que vous avez la liste des réunions, renseignez-vous sur les sujets qu'ils vont couvrir et ce que le gouvernement recommande au HCR ou aux autres États.

Tip ! Demandez si vous pouvez assister à ces réunions et si vous serez autorisé à y parler.

Établissez des règles de base pour votre participation :

Tip ! Demandez à assister à des séances d'information de la délégation et à des débriefings. Si cela est impossible, demandez à un membre de la délégation de vous tenir informé.

Tip ! Rappelez-vous que le gouvernement va commencer à planifier à l'avance, alors assurez-vous de formuler vos demandes également bien à l'avance.

Le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection



Qu'est-ce que le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection ?

L'idée d'une consultation souple, non directive entre le Haut Commissariat et les États, organisations intergouvernementales, ONG, universitaires et experts, a d'abord émergé au cours des consultations globales du HCR sur la protection internationale qui ont eu lieu entre 2000 et 2001. L'[Agenda pour la Protection](#), approuvé par le Comité exécutif à la conclusion de ce processus, a exhorté le HCR « à maintenir la dynamique positive du processus de consultations mondiales » et « offrir une instance pour un dialogue à haut niveau et participatif sur les questions de protection, les thèmes et les problèmes universels émergents ainsi que les situations de protection spécifiques, particulièrement celles qui présentent un caractère urgent ».

Le Haut Commissaire a reconnu la nécessité et la valeur d'un mécanisme souple à sa disposition pour faciliter le dialogue sur un large éventail de questions de protection, des thèmes mondiaux et des défis émergents, des situations spécifiques de protection et les réponses potentielles. Le [Dialogue](#) est destiné à servir ce mécanisme, sans devenir un organe permanent.

Qui participe au Dialogue ?

Le Dialogue vise à inclure les parties prenantes, les partenaires et les personnes ayant une expertise spécifique à échanger sur le thème choisi. La participation, par conséquent, ne se limite pas aux États membres du Comité exécutif.

Un dialogue franc et ouvert

Le Dialogue offre une occasion importante pour tous les participants, y compris les ONG, de soulever des problématiques, poser des questions, et faire des recommandations. Plus important encore, il donne aux ONG la possibilité de participer, sur un pied d'égalité, à un dialogue avec les États, le HCR, les organisations intergouvernementales et les universitaires. Une telle occasion ne se présente pas lors des Consultations annuelles (les délégués des gouvernements y assistent rarement) ou de la réunion du Comité exécutif (puisque les ONG ne sont autorisées à faire qu'une déclaration formelle par point de l'ordre du jour).

Contrairement à la réunion de l'ExCom, où les États font des déclarations pré-écrites et pré-approuvées, le Haut Commissaire encourage les participants à participer librement plutôt que de faire des déclarations formelles. Le Dialogue a été conçu pour favoriser un échange interactif, informel, franc et ouvert à toutes les opinions. ICVA fournit une plateforme pour les ONG afin de développer des messages clés avant les Dialogues. Ceux-ci peuvent être trouvés ici:

- [Déplacés internes](#)
- [Protection en mer](#)
- [Comprendre les causes profondes des déplacements](#)
- [Les enfants en déplacement](#)

Pour aller plus loin:

- Page d'accueil du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection: <http://www.unhcr.org/pages/501a39166.html>, qui inclut des liens pour les huit Dialogues précédents et leur documentation.
- Vidéo du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection 2015 sur les causes profondes de déplacement : <https://www.youtube.com/watch?v=F3TZGDaM6O4p>

Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation

Que sont les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation ?

Les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation (CATR) sont une réunion annuelle entre le HCR, les pays de réinstallation et les ONG. Organisées pour la première fois par le HCR en juin 1996, elles ont évolué tant en taille qu'en participation au fil des ans, suivant l'expansion des activités de réinstallation au niveau mondial, pour atteindre un niveau inégalé en 2015, avec plus de 200 participants.

Les CATR jouent un rôle important pour sensibiliser et parvenir à un consensus sur les questions de réinstallation, plus particulièrement :

- Les activités du HCR en matière de réinstallation, de questions opérationnelles, de responsabilités clés pour l'identification des cas et des groupes et leur aiguillage ;
- La mise en place de nouveaux programmes ;
- Le partage régulier d'informations sur les besoins de réinstallation;
- L'accueil et l'intégration des réfugiés réinstallés dans les pays d'accueil ;
- La planification des programmes;
- L'analyse des problèmes politiques

Les CATR sont le forum le plus important pour faire avancer la question de la réinstallation, avec un esprit tripartite du fait que le HCR, les États et les ONG y participent. Les ONG participent en reconnaissance du rôle essentiel qu'elles jouent dans la réinstallation, tant dans les pays d'accueil que dans les pays de réinstallation. Les États participants incluent ceux qui ont un programme de réinstallation déjà existant et déjà mis en place, ainsi que ceux qui envisagent d'élaborer un programme de réinstallation.

Comment est-ce que les Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation sont organisées ?

La réunion des CATR se tient sur une base annuelle et est présidée par un État membre différent chaque année. Chaque année, au moins deux groupes de travail sur la réinstallation sont convoqués, avant les CATR, fournissant ainsi un forum informel pour discuter des orientations politiques ou pour améliorer des efforts de réinstallation. Les discussions du groupe de travail annoncent normalement les sujets qui doivent être discutés lors des CATR, et sont également utilisées pour discuter des questions qui ont besoin d'un suivi. En

conséquence du processus de réforme qui a eu lieu en 2014 sous la présidence danoise, les groupes de travail ont désormais tous un thème, et la participation des États et des ONG est décidée par le Secrétariat des CATR et par les groupes de travail sur la base de leur capacité à contribuer au thème choisi. La présidence des CATR et des groupes de travail tourne entre les gouvernements des pays de réinstallation sur une base annuelle. La contribution des ONG dans les réunions est coordonnée par le point focal ONG pour les CATR, qui change chaque année et est également dans le même pays que le président. Le HCR fait partie du Secrétariat et joue un rôle majeur dans la préparation et le déroulement de la réunion.

Qui participe aux Consultations annuelles Tripartites sur la Réinstallation ?

En règle générale, les États de réinstallation et leurs ONG nationales sont invités en nombre égal avec les ONG internationales et les organisations internationales compétentes. La taille des délégations des gouvernements est normalement déterminée en tenant compte de la taille du programme de réinstallation de chaque pays. Concernant les groupes de travail, l'accent a été mis davantage sur le dialogue entre les États de la réinstallation et les organisations internationales compétentes, avec des ONG sélectionnées invitées selon la pertinence des thèmes de la réunion. Le processus de réforme entrepris en 2014 sous la présidence danoise a renforcé la nécessité de focaliser les groupes de travail sur un thème précis, fournissant ainsi un forum plus petit et ciblé pour discuter des aspects spécifiques et opérationnels de réinstallation.

Pour plus d'informations, consultez: <http://www.unhcr.org/pages/4a2cd39e6.html>

Se loger et se déplacer à Genève



Comment se déplacer ?

Le réseau de transports publics (www.tpg.ch) est assez efficace à Genève, et couvre toute la ville. Depuis l'aéroport, vous pouvez prendre des bus, des trains ou un taxi. ***Vous pouvez également obtenir un billet de transport gratuit à l'aéroport valable 80 minutes, par une machine, dans la zone de récupération des bagages, avant de passer par la douane.***

Le **CICG** (Centre International de Conférences de Genève) se trouve au **17 rue de Varembe, 1211 Genève (Téléphone: +41-22-791-9111)**.

Tip ! Les tickets ne peuvent pas être achetés à bord des bus/trams. Vous pouvez en acheter un dans les machines situées à chaque arrêt ou directement par sms (Envoyez le message TPG1 au 788 pour recevoir votre ticket).

Hébergement

Un hébergement est fourni uniquement aux ONG nationales financées par le HCR et/ou ICVA pour participer aux Consultations. Les autres participants doivent prendre leurs dispositions eux-mêmes.

Le HCR et ICVA ne peuvent pas vous aider avec vos réservations d'hôtel, ni faire de recommandations.

- Le **Centre d'accueil de Genève Internationale (CAGI)** peut vous fournir des informations utiles et vous aider à tirer le meilleur parti de votre séjour à Genève. Plus d'informations: <http://www.cagi.ch/fr/delegates-welcome.php>
- Vous pouvez également consulter l'**Office du tourisme de Genève** pour obtenir des informations à la fois sur les hôtels et restaurants (www.geneve-tourisme.ch, e-mail; info@geneve-tourisme.ch)
- Le centre **John Knox** offre également des chambres à coûts avantageux (www.johnknox.ch ou e-mail: welcome@johnknox.ch).

Tip! Réservez vite, Genève est souvent très fréquentée !

Tip! La plupart des hôtels offrent une carte de transport gratuite, qui permet à leurs clients de se déplacer gratuitement en transports en commun à Genève.